

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de Février, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, au Langon, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

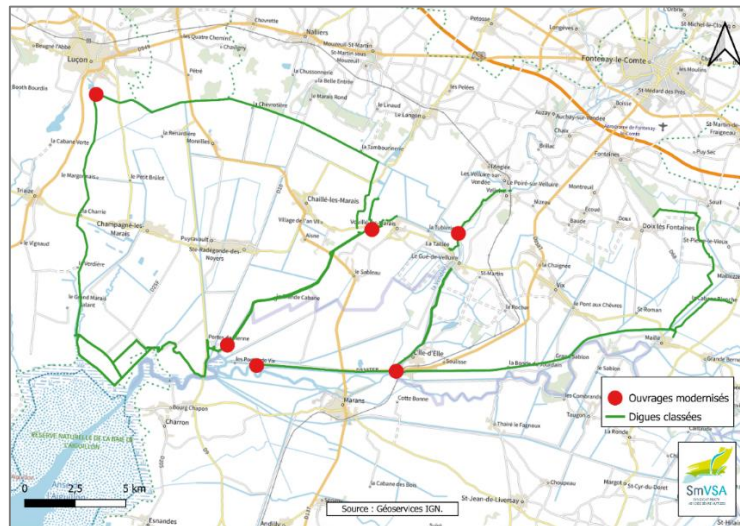
CC Vendée Sèvre Autizes		
CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	
CHOLLET Joel	BENET	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	Pouvoir à CHOLLET Joël
MOREAU Yannick	DAMVIX	
ROBIN Noël	LIEZ	Pouvoir à POITIERS Dominique
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	Pouvoir à LESAUVAGE Ghislaine
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
POITIERS Dominique	RVES D'AUTISE	Pouvoir à MOREAU Yannick
Présents : 8 – représentés : 4		12/15
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	Pouvoir à CHARPENTIER Arnaud
MARQUIS Joseph	GUE DE VELLUIRE	Pouvoir à LEGERON Joël
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
GUINOT Bertrand	MOREILLES	
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
Présents : 7 – représenté : 1		08/14
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	Pouvoir à BOULARD Stéphane
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS Laurent	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
BERNARD Roger	MOUZEUIL ST MARTIN	Suppléant
BOBINEAU Joël	MERVENT	
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE	
HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	Pouvoir à BOBINEAU Joël
PERAUD François	MONTREUIL	Suppléant
VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	
Présents : 11 – représentés : 2		13/22
CC Pays de la Chataigneraie		
GOURMAUD Yvon	ANTIGNY	
BRIFFAUD Louis-Marie	BREUILL BARRET	Pouvoir à GOURMAUD Yvon
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS	Pouvoir à GUENION Christian
GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Présents : 3 – représentés : 2		05/10
CC Aunis Atlantique		
AUGERAUD Sylvain	LE GUE D'ALLERE	
Présent : 1 – représenté : 0		01/02
Total présents :		30
Total représentés :		9
Total présents et représentés :		39/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : AUTOMATISATION ET TELEGESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES PRINCIPAUX (7.22-2) – DELIB 6/2025

Le PAPI avait une action inscrite afin de moderniser la Pointe aux Herbes et les Portes des Cinq Abbés.

Grâce à l'avenant 3 du marché n°2021-I-03, signé en décembre 2023, une nouvelle phase de modernisation a été validée pour un certain nombre d'ouvrages syndicaux, localisés ci-dessous :



Les ouvrages concernés sont :

- La Boule d'Or
- La Perle
- La Coupe
- Le Gouffre
- Le Contreboth de Vix
- Les Portes des Cinq Abbés

Cette opération comprend des travaux pour la mise en place de la télégestion mais aussi la mise en sécurité des ouvrages avec l'installation de caméras.

Cette phase s'effectuera dans le contexte du marché n°2021-I-03 que le Syndicat mixte a engagé avec la SAUR.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité autorise le Président à :

- Solliciter les aides financières auprès des partenaires pour l'action 7.22-2 du PAPI,
- Signer les documents nécessaires à cette démarche.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER